## Le Canada et les Nations Unies

Les Nations Unies sont au centre du réseau multilatéral du Canada. Notre pays a toujours été un fervent et fidèle partisan des Nations Unies depuis leur création.

En 1945, le Canada envoya à la Conférence de San Francisco, où fut rédigée la Charte des Nations Unies, une délégation de très haut niveau qui comprenait le Premier ministre de l'époque, M. MacKenzie King ainsi que deux futurs premiers ministres MM Louis St-Laurent et Lester B. Pearson. Le Canada joua un rôle très actif au moment de la définition du mandat de l'ONU. Il veilla à ce que l'Assemblée générale, le Secrétariat de l'ONU, le Conseil économique et social (ECOSOC) et les organismes spécialisés disposent de pouvoirs réels. La délégation se dépensa sans compter pour créer une organisation internationale qui puisse prévenir les conflits militaires en supprimant les causes économiques et sociales.

Le Canada se fit tout de suite une grande réputation de médiateur objectif et de conciliateur efficace, capable de trouver un terrain d'entente et un objectif commun aux parties en présence. En 1955, par exemple, le Canada présenta une résolution visant à mettre fin à une impasse qui empêchait l'admission de nouveaux membres.

La participation du Canada aux forces multinationales de maintien de la paix fait la preuve que les puissances moyennes peuvent jouer un grand rôle en faveur de la paix et de la sécurité.

L'influence qu'a exercé le Canada lorsqu'il s'est agi de créer un modèle pour le maintien de la paix à l'échelle régionale a été l'une des plus belles réussites d'une diplomatie innovatrice dans la période de l'après-guerre. Le rôle clé qu'a joué le Canada pendant la crise de Suez est bien connu. Ce qui l'est moins, c'est le rôle qu'ont joué depuis 40 ans les 75 000 Canadiens qui ont coiffé le béret bleu pour servir au sein des forces de maintien de la paix en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient.

Le Canada croit que le meilleur moyen de maintenir la paix et la sécurité consiste à favoriser le développement économique et social. C'est pourquoi il s'est fait l'avocat de nombreux organismes spécialisés qui s'occupent de ces questions et leur a apporté une aide plus que généreuse. L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a d'ailleurs été créée à Québec.

L'arrivée à l'ONU d'un grand nombre de pays, dont beaucoup venaient à peine d'accéder à l'indépendance, a incité le Canada à multiplier ses efforts pour que la communauté internationale réponde mieux aux besoins particuliers de ces nouveaux membres. Notre pays a accordé une aide très importante au développement et à la collaboration Nord-Sud. Pour s'en convaincre, il suffit de noter que, par habitant, sa contribution aux Nations Unies et à ses organismes specialisés est la septième en importance et la quatrième en chiffres absolus.

## Un ami sûr

Au cours des dernières années, de nombreux détracteurs ont souligné les faiblesses et les lacunes des Nations Unies. Pourtant, malgré les crises financières et la baisse de confiance, les Canadiens ont fermement défendu l'utilisation qui a été faite des contributions versées à l'ONU.

À l'occasion du congrès national de la United Nations Association of the United States of America, qui a eu lieu en 1985 à New York, M. Stephen Lewis, ambassadeur et représentant du Canada auprès de l'ONU, a lancé un appel en faveur d'une campagne visant à défendre et à renforcer les Nations Unies: « L'Organisation, visiblement, n'a pas encore réussi à avoir tous les

Les drapeaux des pays membres de l'ONU, à New York. effets bénéfiques qu'on en escomptait pour l'humanité. Mais malgré ses difficultés, l'ONU n'est pas pour autant réduite à l'impuissance. Le bilan se situe à michemin, et le bilan demeure impressionnant. »

Le Canada a favorisé l'application de mesures concrètes permettant de protéger l'ONU de ses difficultés financières actuelles et futures. Il a proposé toute une gamme d'innovations en matière budgétaire et financière. Il a participé activement aux efforts faits pour réformer, rationaliser et améliorer la structure du système onusien. Mais surtout, le Canada oeuvre pour que les Nations Unies représentent une force sociale, économique et politique plus efficace et plus dynamique au cours des années 1990.

Un

en

oe

d'i

ap

tio

nit

l'i

ac

et

lui

at

re

L'

VO

tir

po

tic

fo

et

la

pi

de

da

m

lu

q

N

é

V

ir

A

a

n

d

d

tı

p

d

16

Les Canadiens sont conscients des problèmes et des faiblesses de l'ONU. Toutefois, ils conservent à l'esprit les succès remportés lorsqu'il s'agit de prévenir les affrontements armés, grâce à des forces de maintien de la paix, d'aider les pays qui accèdent à l'indépendance, de fournir des secours et des abris aux réfugiés, de nourrir les millions d'enfants qu'elle sauve de la faim et d'établir des relations entre les peuples de toutes les parties du monde.

Selon M. Stephen Lewis, « le multilatéralisme fait partie de notre plus intime nature ». C'est pourquoi au cours des années à venir, par l'intermédiaire des Nations Unies et de l'ensemble du système multilatéral, le Canada saisira toutes les occasions qui s'offriront à lui pour oeuvrer en faveur de la paix, de l'harmonie et de la sécurité pour tous les pays membres de la communauté internationale.

